

# *SUMMERAIRE*

*Mieux construit pour durer*

## **APPAREIL DE CHAUFFAGE D'APPOINT S150**

VEUILLEZ LIRE ET COMPRENDRE CES CONSIGNES  
AVANT D'UTILISER VOTRE APPAREIL DE CHALEUR SUMMERAIRE.

VEUILLEZ GARDER CES CONSIGNES POUR VOUS Y REPORTER ULTÉRIEUREMENT.

CET APPAREIL DOIT ÊTRE INSTALLÉ ET ENTRETENU PAR UN INSTALLATEUR QUALIFIÉ OU, SI LA  
LOI L'EXIGE, PAR UN TECHNICIEN CERTIFIÉ.

SUMMERAIRE MFG.  
PETERBOROUGH, ONTARIO

POUR ENTRETIEN :

NOM : _____
ADRESSE : _____
_____
TÉLÉPHONE : _____

## CONSIGNES D'INSTALLATION

L'appareil de chauffage au bois d'appoint Summeraire S-150 est livré assemblé. Par contre, l'installateur aura des branchements électriques à faire.

### Points à vérifier avant d'installer l'appareil :

1. Inspectez la cheminée et assurez-vous qu'elle a la capacité et le tirage requis pour bien évacuer les gaz de combustion. Cet appareil doit être ventilé par (a) une cheminée en maçonnerie conforme aux règlements provinciaux (ou, en l'absence de tels règlements, au Code national du bâtiment) OU aux codes et règlements municipaux, OU (b) une cheminée usinée HOMOLOGUÉE ULC S629-M.
2. Ne raccordez pas cet appareil de chauffage à une cheminée qui sert déjà à un appareil au gaz.
3. La cheminée doit offrir un point de raccord de 8 pouces. Celui-ci doit se trouver sous le raccord à la cheminée d'un appareil de chauffage au mazout seulement.
4. Vérifiez si l'emplacement considéré pour le générateur de chaleur respecte les distances minimales de dégagement des matériaux combustibles.
5. a) L'appareil de chauffage d'appoint au bois S-150 est homologué pour servir conjointement à un appareil de chauffage au mazout dont le taux de combustion est de 0,75 à 0,85 gal/h (américain). Cet appareil n'est pas homologué pour être raccordé à d'autres types d'appareils.  
b) L'appareil de chauffage d'appoint au bois S-150 est homologué pour servir conjointement à un appareil de chauffage au gaz dont l'alimentation, telle qu'affichée sur sa plaque signalétique originale, se situe entre 112 500 et 132 000 BTU/h, pour une hausse de température de l'air de 23 à 38 °C (70 à 100 °F).
6. MISE EN GARDE : Conservez l'alimentation en air comburant aux deux générateurs. La privation d'air est dangereuse.
7. Cet appareil requiert une bouche d'apport en air frais d'au moins 120 po<sup>2</sup>. Il s'agit de la surface d'alimentation la plus grande entre celles exigées par la norme CAN1-B149.1 de l'ACG, Code d'installation des appareils et de l'équipement à combustion au gaz naturel, ou CAN1-B149.2, Code d'installation des appareils et de l'équipement à combustion au propane, et celle exigée par la norme CAN3-B365 de la CSA, Code d'installation

des appareils et de l'équipement à combustion au combustible solide.

8. CET APPAREIL EST HOMOLOGUÉ POUR ÊTRE RACCORDÉ EN SÉRIE SEULEMENT À LA SORTIE D'UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU MAZOUT OU AU GAZ DÉJÀ INSTALLÉ.
9. Si l'appareil d'appoint est raccordé par conduits interreliés en série et que le plénum du générateur au mazout ou au gaz déjà installé est muni d'un limiteur de soufflerie, le panneau séparateur à installer doit être situé à au moins 5 po (13 cm) au-dessus du boîtier du limiteur. Ce panneau doit être raisonnablement étanche.
10. La méthode d'interraccordement en série est envisageable seulement si l'installation de circulation en ligne est impossible.
11. Avant d'apporter toute modification au système, déterminez la circulation d'air à travers l'appareil déjà installé :
  1. Faites fonctionner l'appareil au mazout ou au gaz pendant au moins 10 à 15 minutes, ou jusqu'à ce qu'il atteigne sa température maximale.
  2. À l'aide de thermomètres, mesurez la température de l'air repris à l'entrée de l'appareil et de l'air soufflé dans le plénum. Pour connaître la hausse de température au passage dans l'appareil, soustrayez la température de l'air repris de celle de l'air soufflé. Le résultat ne doit pas dépasser 29 °C (85 °F) ou la valeur précisée par le fabricant.

\* Les thermomètres peuvent prendre un certain temps avant de donner une bonne lecture. Le temps d'attente est le même que lorsque vous les plongez dans l'eau bouillante.

N.B. Utilisez des thermomètres à cadran précis et faciles à lire, avec une tige d'insertion d'au moins 12 po (30 cm).

Dégagement minimal des matériaux combustibles :

Conduit de fumée	18 po (46 cm)
Un côté	24 po (61 cm)
L'autre côté	6 po (15 cm)
Arrière	24 po (61 cm)
Avant	48 po (122 cm)

Plénum et 6 premiers pieds (1,8 m) de conduit 6 po (15 cm) du plafond combustible

Le plancher sur lequel repose le générateur doit être incombustible.

12. Un monteur d'installations au gaz reconnu par les autorités réglementaires doit vérifier le bon fonctionnement de l'appareil de chauffage au gaz avant et après l'installation de l'appareil d'appoint.
13. Ne pas brancher à un appareil de chauffage qui ne respecte pas la norme CAN1-2-3-M84 de l'ACG ou ses antécédents.
14. Ne pas brancher à un générateur qui n'est pas équipé d'une soufflerie de circulation d'air.

POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE INSTALLATION, IL EST PRIMORDIAL DE RESPECTER LES DÉGAGEMENTS MINIMAUX.

## Installation

Avant de procéder à l'installation, veuillez lire et comprendre toutes les consignes.

1. Inspectez l'appareil à la recherche de bris qui seraient survenus pendant le transport.
2. Retirez les commandes électriques et l'enveloppe de consignes qui se trouvent dans la chambre de combustion.
3. Installez les plénums et conduits selon le diagramme des conduits qui accompagne ces consignes.
4. Ne pas raccorder les conduits de manière à ce qu'une circulation inverse soit possible.
5. Le câble de type BX qui sert à brancher l'appareil au mazout déjà en place et l'appareil d'appoint S-150 doit être raccordé à l'aide d'un isolateur-séparateur de 1 po, pour l'empêcher de toucher au boîtier du S150.
6. Le système de conduits et la cheminée auxquels l'appareil d'appoint Summeraire S-150 est raccordé doivent être en bon état de marche.
7. Ne pas utiliser de coudes de conduits dont le rayon interne est inférieur à 6 po.
8. Ne pas déplacer ou contourner les dispositifs de sécurité de l'appareil de chauffage déjà en place.
9. Ne pas modifier la soufflerie de l'appareil au mazout ou au gaz.
10. Pour obtenir la circulation d'air ou la hausse de température requise dans le système, il peut être nécessaire de changer les poulies du ventilateur et du moteur, ainsi que le moteur du ventilateur. L'alimentation au moteur doit demeurer à l'intérieur des valeurs nominales indiquées sur la plaque signalétique.
11. Le support du limiteur s'installe à l'endroit indiqué sur le diagramme d'assemblage, en se servant de

tous les trous fournis. Ce support doit être installé au haut de l'avant du boîtier, au point le plus éloigné du conduit d'interraccordement. Installez le bloc préaccordé de commandes de la soufflerie et du limiteur réglé à l'usine à 138 °C (280 °F) dans le trou le plus près du côté du générateur. Installez celui réglé à l'usine à 93 °C (200 °F) dans le trou le plus éloigné du côté du générateur, peu importe que le tout soit à gauche ou à droite du support de fixation.

12. L'équipement doit être installé conformément aux exigences des autorités réglementaires, par un mécanicien d'expérience dans de telles installations. Certaines autorités réglementaires exigent que l'installation soit faite par un mécanicien accrédité.
13. Cet appareil d'appoint requiert l'installation d'un thermostat indépendant avec un nouveau fil menant à l'appareil.

## Paramètres des commandes

Le thermostat de la pièce doit être réglé entre 18 °C (65 °F) et 21 °C (70 °F).

Limiteur au bois : 138 °C (280 °F) (réglé à l'usine)  
Limiteur secondaire au mazout : 93 °C (200 °F) (réglé à l'usine)

Le ventilateur de circulation s'éteint à 68 °C (155 °F) (la soufflerie s'enclenche lorsque cette température est atteinte).

Le ventilateur de circulation s'éteint à 43 °C (110 °F) (la soufflerie s'éteint lorsque l'échangeur de chaleur a refroidi sous ce seuil).

Le seuil supérieur de 138 °C (280 °F) ferme le clapet de tirage lorsque l'échangeur de chaleur atteint cette température. Le tirage à la cheminée devrait être de 0,05 à 0,08 po de colonne d'eau.

Le régulateur de tirage homologué CSA vendu avec cet appareil doit être installé et réglé à 0,06 po de colonne d'eau.

**AVERTISSEMENT** : Si le réglage du régulateur de tirage excède 0,06 po, on pourrait perdre le contrôle du feu de combustible solide.

Un dispositif à butoir et vis limite l'ouverture du clapet du S-150 à 1/2 po. Il s'agit du réglage maximal pour lequel cet appareil est conçu. Toute modification à ce réglage maximal rendra le feu incontrôlable.

## Vérification après installation

Rétablissez l'alimentation électrique à l'appareil. Réglez le thermostat sous la température ambiante. Le clapet d'air doit être fermé.

Réglez le thermostat à une température supérieure à la température ambiante. Le clapet d'air doit s'ouvrir.

Appuyez sur le bouton du limiteur de la soufflerie Honeywell; le moteur de la soufflerie doit se mettre en marche. Ramenez le bouton en position automatique pour l'allumage.

Si toutes ces vérifications sont positives, vous êtes prêt à allumer l'appareil. Suivez les directives d'utilisation et surveillez les points suivants :

Le ventilateur de circulation doit se mettre en marche lorsque la température de l'appareil atteint 68 °C (155 °F).

Le clapet d'air doit se refermer lorsque la température dans la maison atteint le degré désiré.

Le moteur de la soufflerie doit s'éteindre lorsque la température de l'appareil tombe sous 43 °C (110 °F).

Lorsque vous avez terminé les essais après installation et que tout vous semble fonctionner correctement, expliquez en détail au client comment fonctionne l'appareil. Remettez au client le guide d'installation et le guide d'utilisation. Expliquez-lui les règles de sécurité à respecter.

## Essai

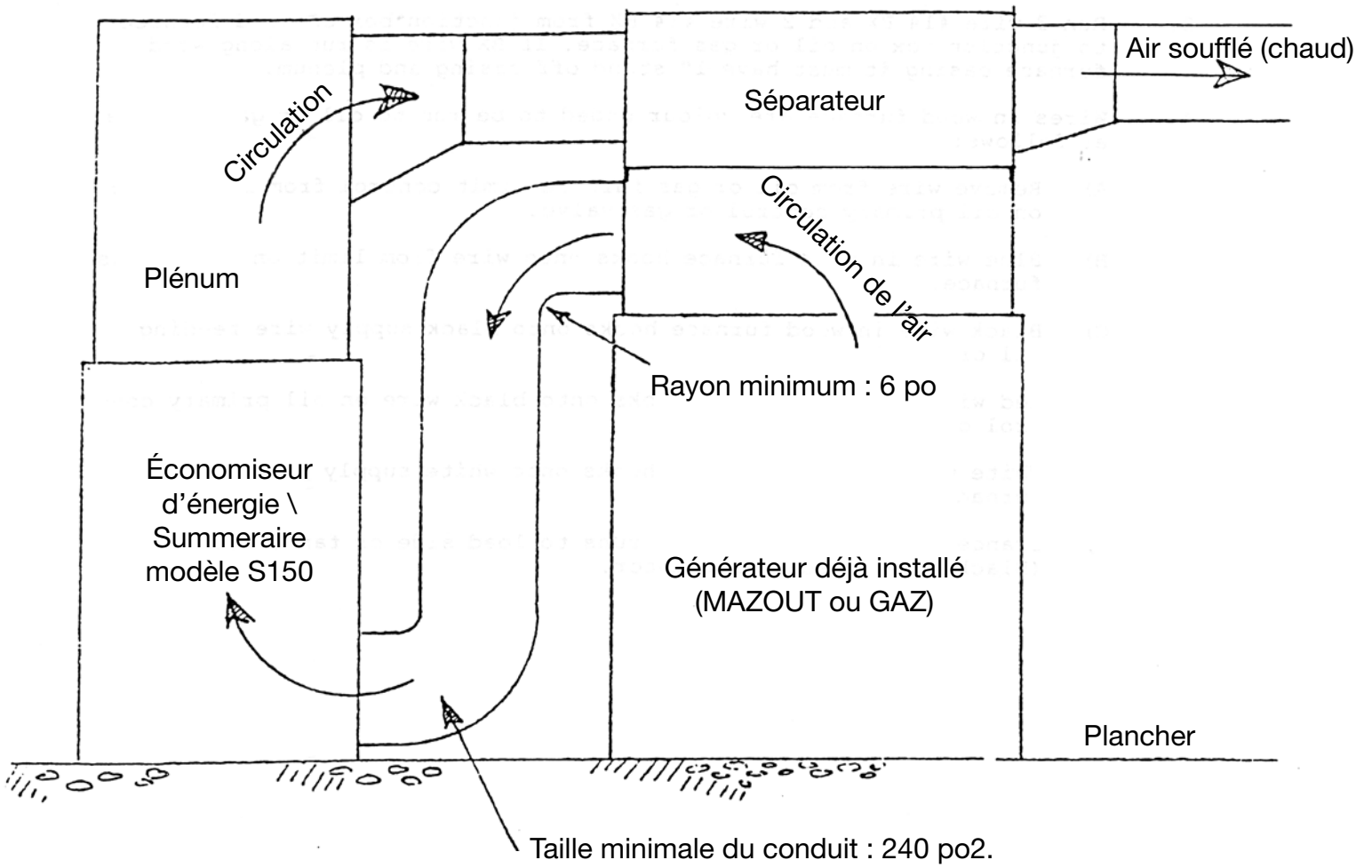
Tous les générateurs de chaleur Summeraire sont testés à l'usine pour vérifier la solidité des soudures. Ils sont aussi soumis à des tests en chambre de soufflerie afin de minimiser la température des surfaces et maximiser la circulation d'air.

## Consignes pour le câblage des commandes du S-150

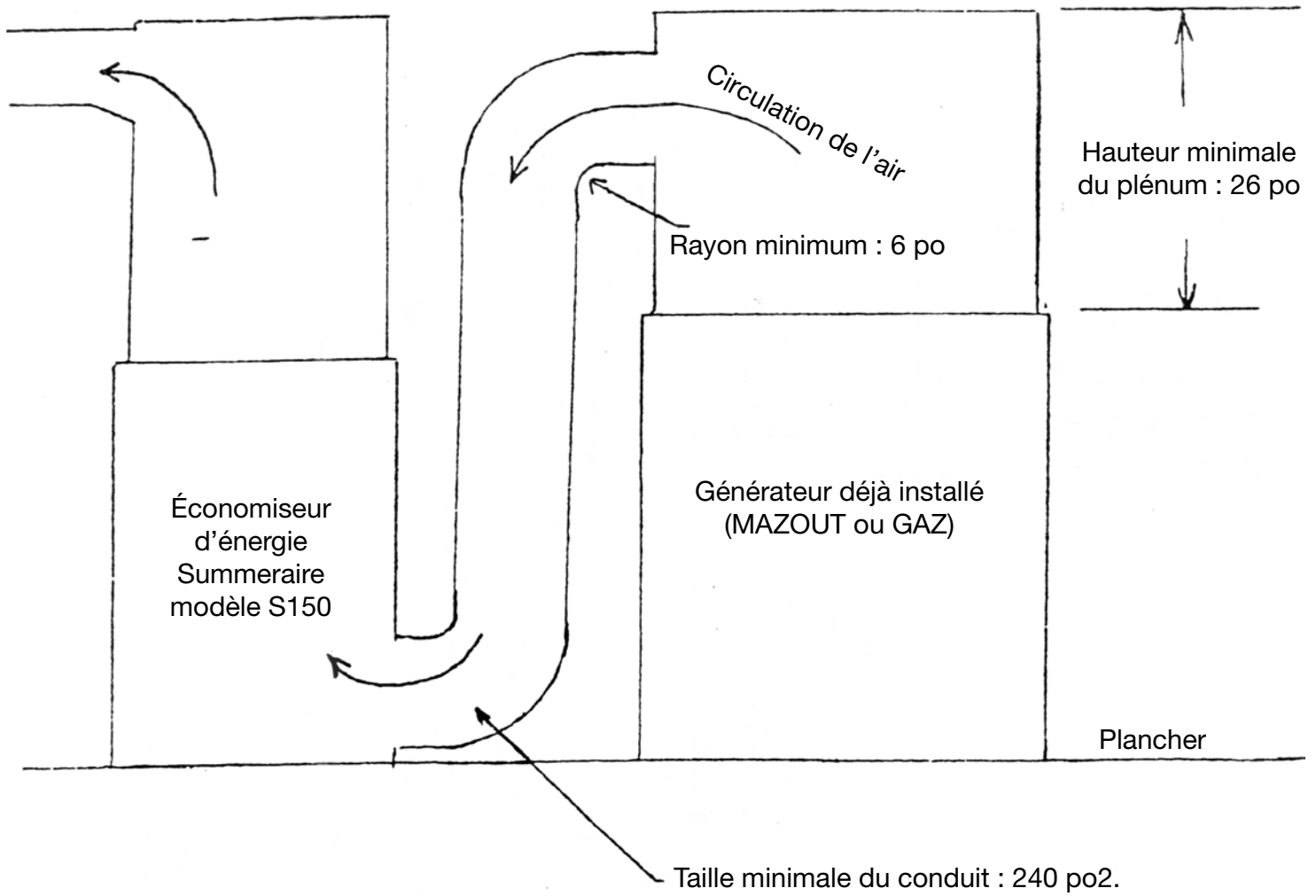
1. Fixer la boîte de jonction et les commandes précâblées sur l'appareil au bois.
2. Retirer le relais d'isolation de la boîte de jonction.
3. Passer le câble BX n° 14 à trois fils et le câble BX n° 14 à deux fils de la boîte de jonction de l'appareil au bois à la boîte de jonction de l'appareil au mazout

ou au gaz. Si le câble BX court le long du boîtier du générateur au bois, utiliser un isolant séparateur pour l'écarter de 1 po du boîtier et du plénum.

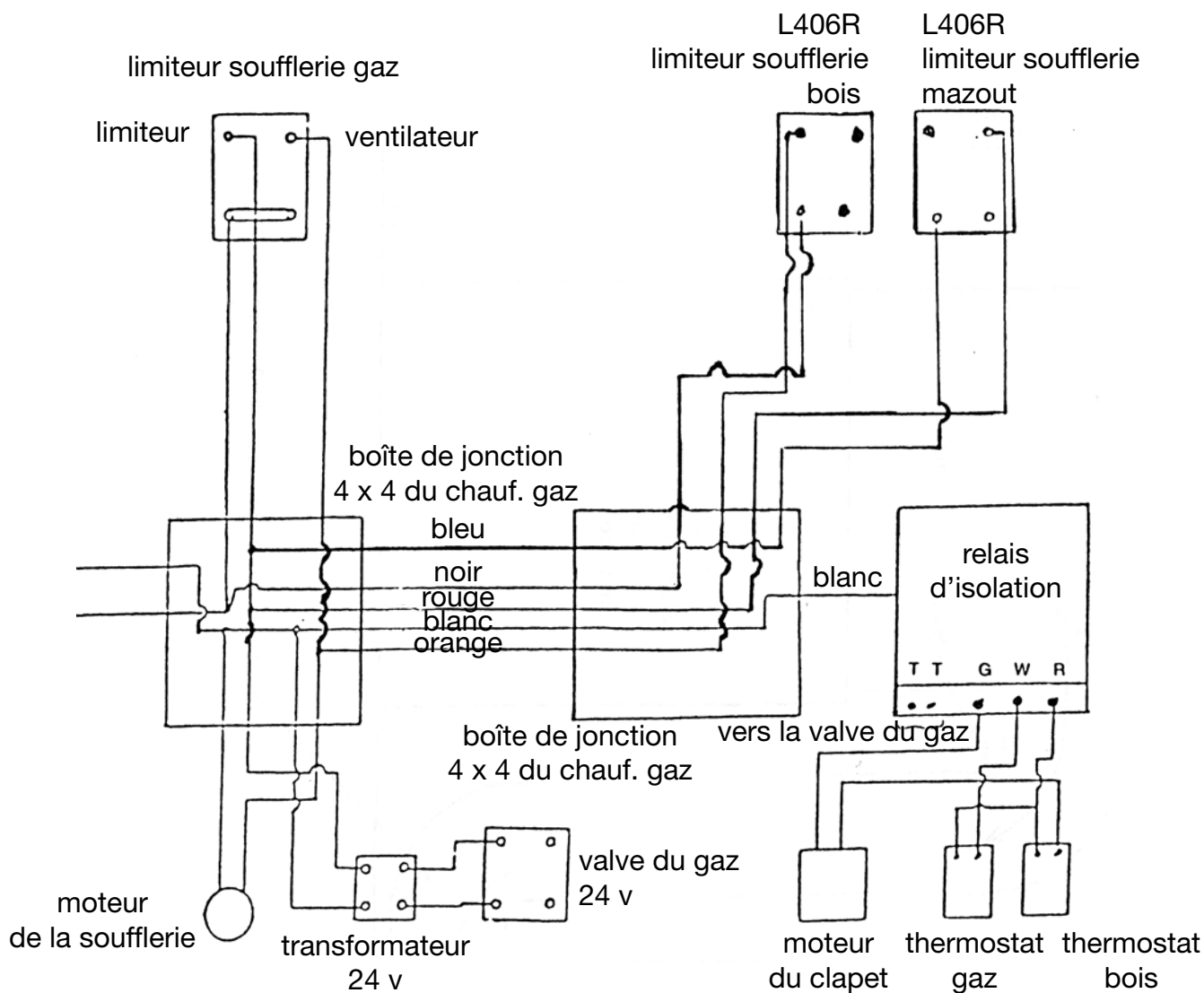
4. Les câbles de l'appareil au bois qui doivent se rendre à l'appareil au mazout ou au gaz portent des codes de couleur.
  - A. Retirer un câble du limiteur de l'appareil au mazout ou au gaz et un câble noir de la commande principale (mazout) ou de la valve (gaz).
  - B. Le câble bleu de l'appareil au bois se raccorde au câble du limiteur de l'appareil au mazout ou au gaz.
  - C. Le câble noir de l'appareil au bois se raccorde au câble d'alimentation noir de l'appareil au mazout ou au gaz.
  - D. Le câble rouge de l'appareil au bois se raccorde au câble noir de la commande principale (mazout) ou de la valve (gaz).
  - E. Le câble blanc de l'appareil au bois se raccorde au câble d'alimentation blanc de l'appareil au mazout ou au gaz.
  - F. Le câble orange de l'appareil au bois se raccorde au côté charge ou à la commande de la soufflerie (câble noir) qui alimente le moteur de la soufflerie.



## INSTALLATION EN SÉRIE



## INSTALLATION EN LIGNE



## DIAGRAMME ÉLECTRIQUE POUR APPAREIL D'APPOINT À UN APPAREIL DE CHAUFFAGE AU GAZ SEULEMENT

N.B.

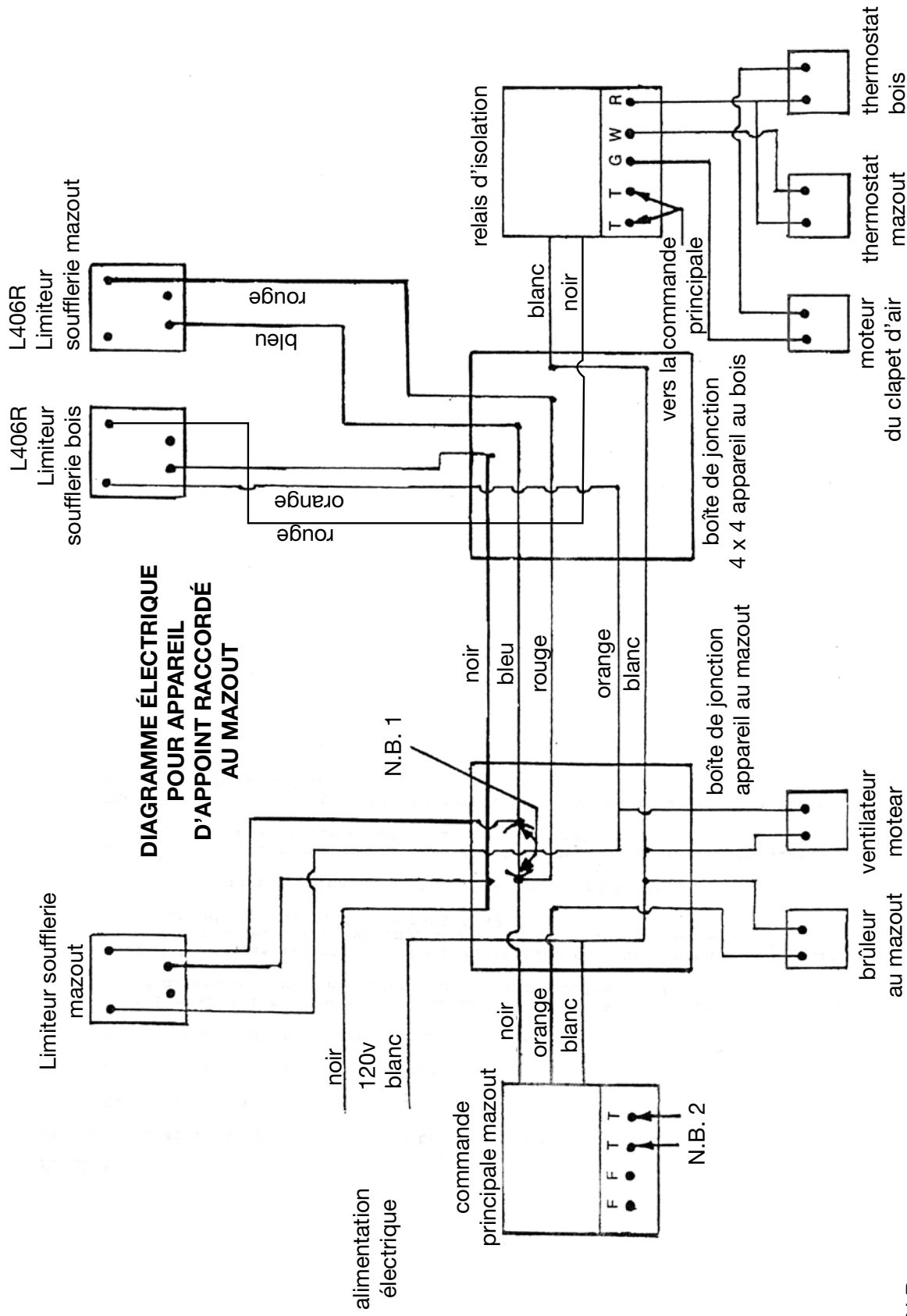
Retirer les fils du thermostat déjà en place.

Raccorder ces fils aux bornes W et R du relais d'isolation.

Faire passer un fil de thermostat depuis les bornes

TH et TH de la valve du gaz.

**Appareil de chauffage  
D'APPOINT Summeraire S-150**



N.B.

1. Retirer le câble noir du limiteur de la commande principale au mazout et le raccorder aux nouveaux câbles, tel qu'illustré.
2. Retirer les fils du thermostat déjà en place. Raccorder ces fils aux bornes W et R du relais d'isolation. Faire passer un fil de thermostat depuis les bornes T et T de la commande principale du mazout aux bornes T et T du relais d'isolation.

**DIAGRAMME ÉLECTRIQUE POUR APPAREIL  
DE CHAUFFAGE D'APPOINT  
SUMMERAIRE S-150 RACCORDÉ À UN APPAREIL  
AU MAZOUT**



## **Enfin**

Il est de votre devoir de vous assurer des points suivants :

1. le propriétaire a en sa possession :
  - A. le Guide d'utilisation;
  - B. ce manuel d'instructions;
2. l'installation satisfait aux normes d'installation B 365 de la CSA, au Code national du bâtiment ou aux règlements municipaux.  
N.B. Toute modification apportée à un appareil de chauffage au gaz (y compris l'ajout de dégagements pour entretien) doit respecter la norme CAN1-B149.1 ou CAN1-B149.2 de l'ACG;
3. l'appareil au mazout est installé conformément à la norme B 139 de la CSA;
4. le propriétaire sait comment utiliser l'appareil d'appoint et connaît tout ce qu'il faut faire pour l'utiliser correctement, en toute sécurité;
5. la fiche ci-jointe doit être remplie en entier et attachée sur l'appareil S-150 afin d'être bien visible.

## Garantie limitée : S150

Summeraie Mfg. garantit que cet appareil de chauffage est exempt de tout défaut de fabrication, selon les restrictions suivantes :

1. La garantie sur l'échangeur de chaleur s'échelonne sur 10 ans, selon le tableau ci-dessous.
2. La garantie sur les commandes électriques et le boîtier (ou l'enveloppe) externe est de 1 an à partir de la date d'installation. (Le propriétaire doit fournir une copie de la facture pour confirmer la date de l'installation.)

### Garantie limitée de 10 ans sur l'ÉCHANGEUR DE CHALEUR

Pourcentage du coût de remplacement de l'échangeur d'air à assumer par le propriétaire (pourcentage du prix de détail en vigueur au moment où l'échangeur de chaleur de remplacement est expédié).

Cinq premières années, à partir de la date d'installation

0 % (remplacement sans frais)

De la 5<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année 20 %

De la 6<sup>e</sup> à la 7<sup>e</sup> année 40 %

De la 7<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année 50 %

De la 8<sup>e</sup> à la 9<sup>e</sup> année 60 %

De la 9<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année 80 %

À partir de la 10<sup>e</sup> année 100 %

Cette garantie s'applique seulement dans les cas où toutes ces conditions sont remplies :

- l'installation est conforme aux lois, codes et règlements fédéraux, provinciaux et municipaux concernant l'installation d'appareils de chauffage au bois ou biénergie bois-mazout;
- le bris ne résulte pas d'une mauvaise utilisation ou application des directives d'utilisation et de nettoyage qui accompagnaient l'appareil;
- l'appareil a été alimenté avec le bon type de combustible et entretenu selon nos spécifications;
- l'appareil n'a pas servi au-delà de sa capacité nominale;
- l'appareil a été installé dans des conditions atmosphériques normales et n'est pas soumis à une humidité excessive, une poussière excessive, une atmosphère contenant des produits chimiques ou toute autre condition susceptible d'accélérer le processus de corrosion du métal.

Au Canada, cet appareil doit être installé conformément à la plus récente version des normes CSA B140 et CSA B365-M91.

Cette garantie couvre seulement la réparation ou le

remplacement des pièces qui sont retournées port payé à nos installations de Peterborough, en Ontario, et que nous jugeons défectueuses après les avoir inspectées. La main-d'œuvre liée aux réparations, y compris le diagnostic et les réparations ou remplacements à faire, n'est pas couverte par cette garantie. De plus, Summeraie Mfg. n'assume aucune responsabilité quant aux dommages indirects infligés aux personnes ou aux biens.

Les clauses suivantes font partie de cette garantie et visent à préciser certains points de notre Garantie limitée :

La garantie portant sur les appareils décrits ci-dessus sera nulle et non avenue dans les cas suivants :

- La rouille sur l'échangeur de chaleur secondaire est clairement due à un nettoyage inadéquat (en particulier après chaque saison de chauffage, afin d'empêcher le créosote humide de s'attaquer au matériel de l'échangeur de chaleur) ou à la présence d'un humidificateur défectueux ou mal installé et qui fuit sur l'échangeur de chaleur.
- Distorsion et fissures au-dessus de la rangée supérieure de briques réfractaires.

N.B. Votre générateur de chaleur nécessite un entretien régulier pendant la saison de chauffage. De plus, après la saison de chauffage, votre générateur doit être nettoyé à fond, y compris toutes les parties de l'échangeur de chaleur secondaire où les résidus de créosote peuvent s'accumuler et emprisonner l'humidité provenant d'une cave ou d'un sous-sol humide.

Rappelez-vous : la garantie de cet appareil couvre seulement les matériaux et la qualité de la main-d'œuvre. Elle ne s'applique pas aux dommages dus à de mauvaises habitudes d'allumage ou d'entretien.

Veillez suivre nos directives afin de préserver l'efficacité optimale de votre appareil et la validité de votre garantie.

Lorsqu'un échangeur de chaleur est remplacé sous garantie, le nouvel échangeur est garanti seulement pendant la partie restante de la garantie originale de 10 ans (à partir de la date d'installation originale).

Cette garantie est la SEULE qui s'applique à cet appareil de chauffage Summeraie.

## **Appareil de chauffage d'appoint Summeraire S-150**

Veillez lire toutes les consignes suivantes avant d'allumer votre appareil. Celles-ci décrivent clairement tout ce que vous devez faire pour assurer son bon fonctionnement. Cet appareil de chauffage a été conçu pour fonctionner efficacement et en toute sécurité pendant plusieurs années, pourvu qu'il soit adéquatement nettoyé et entretenu.

Nous vous prions de bien vouloir remplir la carte de garantie et nous la retourner rapidement afin de valider votre garantie.

Cet appareil est conçu pour être installé et réparé seulement par une personne qualifiée.

### **CONSIGNES D'UTILISATION DU PROPRIÉTAIRE**

L'économiseur d'énergie S-150 est un appareil de chauffage à combustion du bois conçu pour chauffer automatiquement votre maison à la température sélectionnée sur le thermostat de la pièce. Cet appareil est conçu pour servir de source de chaleur d'appoint raccordée au réseau de conduits de votre système de chauffage au mazout ou au gaz.

Le générateur doit être allumé manuellement et requiert une certaine attention afin de fonctionner d'une manière satisfaisante et sécuritaire.

#### **Mises en garde**

Faire brûler seulement du bois (dangereux si alimenté au charbon).

Ne pas utiliser de produits chimiques ou de liquides d'allumage pour allumer le feu.

Ne jamais allumer ou alimenter le feu avec du bois traité, des déchets, de l'essence, du naphtha ou de l'huile à moteur.

Ne jamais empiler le bois dans la chambre de combustion plus haut qu'à mi-porte.

Ne pas garder de matériaux combustibles en deçà des distances minimales de dégagement.

Au moins une fois par jour, faire un petit feu intense pour contrer le dépôt de créosote.

Nettoyer la cheminée au moins une fois l'an et l'inspecter régulièrement afin de prévenir l'accumulation de créosote.

Pour des raisons de sécurité, garder solidement fermée la porte servant à l'alimentation du feu.

Ne pas modifier les réglages des commandes électriques ou le système d'entraînement du ventilateur.

Faire fonctionner l'appareil au mazout ou au gaz régulièrement, afin de s'assurer qu'il sera en état de fonctionner lorsque requis.

Garder la porte de la chambre de combustion fermée et tous les joints isolants en bon état.

S'assurer d'un apport suffisant en air comburant.

L'appareil de chauffage d'appoint S-150 n'est pas conçu pour être utilisé avec un dispositif d'alimentation mécanique (stoker).

#### **Allumage**

Allumez le feu de l'appareil au bois en utilisant seulement du papier et du bois d'allumage.

Chiffonnez quelques morceaux de papier et placez-les sur le plancher de la chambre de combustion.

Empilez le bois d'allumage au hasard, par-dessus le papier, en laissant de l'espace pour une bonne circulation d'air.

Réglez le thermostat pour qu'il soit 4 à 6 °C (ou 7 à 10 °F) au-dessus de la température ambiante. Le clapet de tirage s'ouvrira, ce qui introduira de l'air comburant dans l'appareil.

Allumez le papier et fermez la porte d'alimentation du feu.

Lorsque le bois d'allumage brûle bien, ajoutez un peu de bois dur et laissez-le commencer à brûler.

Ajoutez du bois dur.

Ne remplissez pas la chambre de combustion plus haut que le milieu de la porte. N'ajoutez pas trop de bois à la fois lors de l'allumage, vous pourriez étouffer le feu.

Une fois le feu bien lancé, réglez le thermostat à la température désirée. Laissez le thermostat qui contrôle le côté « bois » de l'appareil au moins 3 °C (5 °F) plus élevé que le thermostat du côté mazout ou gaz. Par exemple,

réglez le thermostat du côté mazout ou gaz à 18 °C et celui du système d'appoint à 21 °C.

### **Alimentation du feu**

Il vous faudra alimenter manuellement le feu de votre appareil de chauffage.

La fréquence à laquelle vous devrez ajouter du bois dépend de la taille de votre maison, de l'essence de bois utilisée et des conditions climatiques.

Lorsque le feu de votre appareil ne suffit plus à chauffer adéquatement votre maison, vous constaterez que la soufflerie de votre appareil au mazout ou au gaz démarre plus souvent.

Après quelques jours, vous serez en mesure d'établir à quel rythme il vous faut rajouter du bois.

Les petits feux intenses produisent moins de crésote que les grands feux couvants.

### **Enlèvement des cendres**

Laissez une couche de cendres d'environ 4 cm (1,5 po) d'épaisseur dans la chambre de combustion, en tout temps, pour protéger le fond de la chambre de combustion. Quand le lit de cendres atteint 10 à 13 cm (4 ou 5 po), ou quand la quantité de cendres nuit à l'allumage, suivez la procédure suivante :

1. Laissez le feu s'éteindre.
2. Coupez l'alimentation électrique de l'appareil. Cela permet au clapet d'air de se refermer.
3. Utilisez l'outil de nettoyage fourni pour retirer les cendres, en prenant soin de laisser tout le fond de la chambre de combustion recouvert d'une couche de 4 cm (1,5 po).
4. Placez les cendres dans un contenant métallique muni d'un couvercle hermétique et transportez-les immédiatement à l'extérieur. Ne placez pas d'autres déchets dans ce contenant.
5. Lorsque vous avez fini de nettoyer, vérifiez si le clapet d'air se ferme correctement, afin d'éviter tout risque de feu incontrôlable.
6. Lorsque vous avez retiré les cendres, rétablissez l'alimentation électrique et reconstruisez le feu.

### **Nettoyage de l'appareil**

Retirez régulièrement les dépôts de crésote, de cendres et de suie des conduits de fumée, afin de maximiser le transfert de chaleur et de réduire les risques de feux de cheminée. Utilisez à cet effet un grattoir et une brosse sur tige flexible.

La chambre de combustion se nettoie par la porte d'alimentation. Vous devrez retirer le conduit de fumée et deux couvercles de nettoyage à l'avant de l'appareil pour pouvoir nettoyer les conduits de fumée et l'échangeur de chaleur.

Il faut gratter toutes les surfaces intérieures de l'échangeur de chaleur et du conduit de fumée pour en déloger l'excédent de crésote. Balayez la suie et les cendres accumulées et disposez-en avec les cendres retirées de la chambre de combustion.

L'enlèvement des cendres et de la suie ne devrait être requis qu'une fois toutes les quelques semaines, mais afin de prolonger la durée de vie de votre générateur, nous recommandons un nettoyage à l'aspirateur effectué par votre spécialiste en systèmes de chauffage, le plus tôt possible à la fin de la saison de chauffage.

Nettoyez la cheminée dès que vous remarquez une accumulation importante de suie et de crésote. Faites une inspection visuelle de la cheminée à chaque nettoyage de l'appareil.

**UNE CHEMINÉE ET DES CONDUITS DE FUMÉE SALES SONT PROPICES AUX FEUX DE CHEMINÉE!**

### **Commandes**

Votre appareil de chauffage au bois est muni d'un limiteur réglé pour mettre en marche la soufflerie lorsque la température de l'air à la sortie atteint 98 °C (155 °F) et pour l'éteindre à 43 °C (110 °F), en plus de fermer le clapet d'air lorsque la température atteint 138 °C (280 °F).

Ne modifiez pas ces réglages.

### **Consignes d'allumage par gravité**

Cet appareil est conçu pour s'utiliser en toute sécurité en mode de circulation d'air par gravité. Pour allumer cet appareil en mode gravité, il faut augmenter la circulation d'air. Pour ce faire : ouvrez tous les registres au complet, ouvrez la porte de la pièce où se trouve l'appareil, retirez le panneau latéral du générateur du côté opposé à celui où l'air repris est normalement poussé dans l'appareil

(cf. diagramme ci-joint) et retirez le panneau arrière de la soufflerie du chauffage au mazout ou au gaz. Il est important de réduire le taux de combustion, afin d'éviter la surchauffe de l'appareil. À cet effet, décrochez la chaîne du clapet d'air pour fermer ce dernier. L'air comburant proviendra maintenant des ouvertures dans la porte de la chambre de combustion. Pour restreindre le feu encore plus, donnez-lui moins de combustible.

**EN MODE GRAVITÉ, NE JAMAIS REMPLIR LA CHAMBRE DE COMBUSTION À PLUS DU QUART DE LA PORTE.**

N.B. En mode gravité, le générateur requiert UNE ATTENTION FRÉQUENTE.

## **En cas d'urgence**

### **Feu de suie ou de cheminée**

1. Décrocher la chaîne du clapet d'air pour en fermer la porte.
2. Fermer la porte de la chambre de combustion.
3. Ne pas retirer le conduit de fumée avant que le feu ne soit entièrement éteint.
4. Appeler le service des incendies.

### **Feu devenu incontrôlable**

1. Décrocher la chaîne du clapet d'air pour en fermer la porte.
2. Fermer la porte de la chambre de combustion.
3. Couper toutes les arrivées d'air au foyer.
4. Ouvrir à fond le clapet d'air barométrique pour réduire le tirage.

### **Panne électrique**

1. Décrocher la chaîne du clapet d'air pour en fermer la porte.
2. Fermer la porte de la chambre de combustion.
3. Retirer le panneau latéral inférieur pour améliorer la circulation d'air.
4. Ouvrir complètement tous les registres d'air, ainsi que la porte de la pièce où se trouve le générateur afin de maximiser la circulation d'air.

**N.B.** Cet appareil est conçu pour servir rarement par gravité, en cas de panne électrique. Consultez la section « Consignes d'allumage par gravité ».

**EN MODE GRAVITÉ, NE JAMAIS REMPLIR LA CHAMBRE DE COMBUSTION À PLUS DU QUART DE LA PORTE.**

### **Créosote : Renseignements importants sur les feux de bois**

Le créosote est la substance goudronneuse qui se dépose à l'intérieur de l'échangeur de chaleur, du conduit de fumée et de la cheminée lorsque vous chauffez au bois. La combustion du bois n'est jamais entière, chose évidente par la fumée qui s'échappe de votre cheminée.

Le bois frais coupé peut contenir jusqu'à 50 % d'humidité, selon l'essence. Le bois séché à l'air, dans des conditions idéales, contient environ 20 % d'humidité. Cette humidité est évacuée par le conduit de fumée et la cheminée, accompagnée des gaz de combustion. Ces derniers, lorsqu'ils refroidissent, se condensent en créosote liquide qui peut se cristalliser (forme solide) si la température augmente en fonction des besoins en chaleur.

Dans les appareils fonctionnant au bois, on contrôle la chaleur par la taille de la charge en combustible et la quantité d'air comburant amené. Ces facteurs font augmenter ou baisser le taux de combustion qui détermine la production de chaleur.

Pour contrer la formation de créosote dans les appareils à combustion à socle ou à grille, il est préférable d'utiliser du bois dur, au lieu du bois mou, et du bois toujours sec et bien vieilli. Ajustez votre charge de bois en fonction de la chaleur requise. Il est préférable de faire plusieurs petits feux intenses en automne et au printemps. Un petit feu intense produit moins de créosote.

Un tronçon de conduit de fumée court aide à prévenir la condensation des gaz.

Une cheminée intérieure emprisonne et conserve la chaleur plus longtemps qu'une cheminée extérieure, ce qui réduit la condensation.

Un bon tirage donne un feu plus chaud et évacue les gaz de combustion plus rapidement, à plus haute température, ce qui freine leur condensation.

Lorsqu'il a besoin d'un nettoyage, l'appareil de chauffage au combustible solide tire mal, ce qui donne un feu paresseux; si la situation n'est pas corrigée, on notera la présence de fumée autour des portes.

(Un mauvais tirage dans un système propre peut aussi

produire de la fumée autour de la porte.) Cet étouffement par la suie et le créosote se règle d'une seule façon : en nettoyant le système au complet, aussi souvent qu'il le faut. Si vous négligez de le faire, vous courez le risque d'un feu de cheminée qui pourrait entraîner des dommages matériels sérieux et mettre en danger la vie des occupants.

Un appareil à combustion au bois doit être ventilé par une cheminée usinée ou en maçonnerie. La cheminée doit être conforme au Code du bâtiment et aux normes énergétiques. N'oubliez pas de nettoyer votre cheminée. N'y mettez pas le feu délibérément pour la débarrasser de la suie et du créosote qui l'encrassent; même si la maison ne subissait pas de dommages, la chaleur extrême endommagerait votre cheminée. Aucune cheminée (même les meilleures) n'est conçue pour résister à des feux de cheminée répétés.

LES CHEMINÉES USINÉES DOIVENT PORTER UNE ÉTIQUETTE INDIQUANT QU'ELLES RÉPONDENT AUX NORMES DES LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA UCL - S629 - M.



*Mieux construit pour durer*

Summaire Mfg.,  
2040 Fisher Drive,  
Peterborough, Ontario,  
Canada, K9J 6X6.